

Liste non exhaustive des publications juridiques de Julien Hardy

- J. HARDY et I. FONTIGNIE, « Reconnaissance frauduleuse, droit de l'Union, et intérêt supérieur de l'enfant : comment concilier ? », obs. sous C.C., 19 janvier 2023, n° 12/2023, Cahiers EDEM, mai 2023 ;
- J. HARDY, I. FONTIGNIE et M. EL KHOURY, « « Places de retour » et inviolabilité du domicile » obs. sous Cour trav. Liège 15 fév. 2021, J.L.M.B. 2021/19, p. 874- 876 ;
- J. HARDY, I. FONTIGNIE et M. EL KHOURY, « La protection domiciliaire dans les structures d'accueil », Newsletter ADDE n°173, mars 2021 ;
- J. HARDY et G. MATHUES, « Le retrait du statut de réfugié pour motifs d'ordre public », R.D.E., n°207, décembre 2020 ;
- J. HARDY, "Membre de la famille d'un Belge - Regroupement familial : des moyens de subsistance « exclusivement personnels » ?", 28 janv. 2020, J.L.M.B. 2019, liv. 39, 1844-1846 ;
- J. HARDY, "La provenance des moyens de subsistance dont le regroupant belge dispose", Cahiers EDEM, octobre 2019 ;
- J. HARDY, "Ordre public : modifications législatives et jurisprudence récente", Immigration et droits : questions d'actualité (dir. S. Saroléa), 19 nov. 2018, Larcier ;
- J. HARDY, "Levée d'un mandat d'arrêt et éloignement forcé", sept. 2018, R.D.E., n° 191, septembre 2018 ;
- J. HARDY et O. NEDERLANDT, « L'annexe 35 : sésame pour les condamnés sans titre de séjour devant le tribunal de l'application des peines ? », Revue de droit pénal et de criminologie, octobre 2017 ;
- J. HARDY et M. LYS, « Le contrôle juridictionnel de la décision de prolongation du délai de transfert sous le Règlement Dublin III », Cahiers de l'EDEM, 20 août 2017;
- J. HARDY et S. SAROLEA, « Family Reunification of TCNs in Belgium and the EU: national practices », European Migration Network, 20 juil. 2017;
- J. HARDY et O. NEDERLANDT, « Le séjour précaire devant le Tribunal d'application des peines », Note sous Cass. (2e ch.), 26 avril 2017, R.G. P.17.0375.F, R.D.E., juil. 2017;
- J. HARDY, S. SAROLEA et B. RENAULD (sous dir.), « Le regroupement familial : la jurisprudence belge au croisement des sources internes et européennes », (in Questions actuelles en droit des étrangers), 30 mai 2016, Anthémis;
- J. HARDY, « The Objective of Directive 2003/86 Is to Promote the Family Reunification of Third Country Nationals », nov. 2012, European Journal of Migration and Law 14 (2012), Martinus Nijhoff, Leiden, pp. 439 to 452;
- J. HARDY, « Les lignes directrices pour l'application de la directive 2003/86 relative au droit au regroupement familial à l'aune de la jurisprudence récente », R.D.E., n°179, 2014, pp.339-349;

- J. HARDY, « Les situations migratoires comme critères suspects de différenciation dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », R.D.E., n°165, 2012, p. 383 à 490;
- J. HARDY, « Victimes de la traite des êtres humains et aide juridique », Guide de la personne étrangère, Suppl. 61, Waterloo, Kluwer, 2011, p. 11 à 41;